



Comité Technique des Services Judiciaires Déclaration liminaire du 4 octobre 2017

Madame la Directrice,

L'UNSa SJ ne refera pas de déclaration à propos de la création du Tribunal d'Instance de Paris, celle-ci a été faite lors du CTSJ du 5 juillet dernier et vous savez tout le bien que l'on en pense, même si le texte a quelque peu changé !

Par contre, la première organisation syndicale représentant les personnels de greffe s'interroge sur les articles de presse diffusés depuis le début de la semaine à propos d'une pseudo réforme de la carte judiciaire, alors qu'aucune information ou concertation n'a été menée !

En effet, Le Monde et Europe 1 annoncent pas moins de 23 suppressions de Cours d'Appel sur l'ensemble du territoire. Ces organes de presse qui, à priori, sont porteurs d'informations fiables et contrôlées se font l'écho de certains bâtonniers et Chefs de Cour qui dénoncent « un découpage à la hussarde de la carte judiciaire d'une manière non concertée ». A Pau, fief du précédent Garde des Sceaux, on évoque même un « guillotinage ».

Madame la Directrice, qu'en est-il ?

L'UNSa SJ a déjà questionné tant la Ministre que vous même à ce sujet et à chaque fois, il nous a été répondu que rien n'était programmé en l'état.

Alors, qui joue au Poker menteur ? Pourquoi cette effervescence dans les médias ?

Soit vous n'êtes pas au courant et c'est lamentable !

Soit cette casse se prépare en catimini et là, nous ne sommes pas dans l'absence de dialogue social, mais dans le mensonge organisé !!!

Si l'annonce des « chantiers de la Justice » par la Ministre et pour lesquels nous sommes conviés demain Place Vendôme correspond à une pseudo concertation, les personnels de greffe seront les derniers avertis encore une fois !!!

Si tel est le cas, le temps de la discussion sera révolu !

Le Bureau National de l'UNSa SJ